TRAMWAYS

Inauguration de la première rame montée en Algérie

Présidée par le wali de Annaba, Youcef Cherfa, la cérémonie officielle d'inauguration de la première rame de tramway entièrement montée sur le site Cital s'est déroulée, hier, en présence de nombreux responsables et chefs d'entreprise. Cital, société mixte algéro-française est le résultat d'un contrat de partenariat signé entre l'entreprise algérienne Ferrovial, celle du Métro d'Alger et la société Alstom Algérie et Alstom France.

Photo : DR

Une opération réussie.

Cette première opération de montage réussie avait été précédée le mois de mai dernier par l'inauguration du site d'assemblage et de maintenance de tramways Citadis dans l'enceinte de l'entreprise Ferrovial où un terrain de plusieurs hectares a été mis à la disposition de la nouvelle entité économique.

Cette inauguration s'était déroulée en présence de Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, de Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, de Amar Ghoul, à l'époque ministre des Transports, de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, de Omar Hadbi, P-dg d'EMA, de Salah Melek, P-dg de Ferrovial, de Gilles Esprit, président de Cital, de Henri Poupart-Lafarge, président d'Alstom Transport et de Henri Bussery, président d'Alstom Algérie. A la visite de la première rame totalement réalisée par des agents algériens ayant préalablement subi un stage à Alstom France, a succédé le discours du wali de Annaba.

«Cette réalisation est annonciatrice de beaucoup d'autres. Elles vont toutes dans le sens du développement économique de notre pays. Ce partenariat devrait servir de stimulant pour beaucoup d'autres investissements aussi réussis que celui de cette unité d'assemblage de tramway. Ce qui devrait faire de Annaba un centre d'excellence de l'industrie ferroviaire», a indiqué le directeur de l'exécutif de la wilaya de Annaba. Le président directeur-général du conseil d'administration de Cital et P-dg de Alstom Algérie, Henri Bussery a, quant à lui, insisté sur la nécessité de parfaire ce partenariat et de l'étendre à beaucoup d'autres activités. «Cital dispose déjà d'un plan de charges étalé jusqu'à 2018 ce qui devrait nous permettre de travailler loin de toute pression. D'autant que d'autres partenariats sont actuellement en cours de discussions, notamment celui avec la SNTF pour le développement du rail», a-t-il indiqué. Dans son discours, il a été également question de l'extension du protocole d'accord signé en décembre 2014 à l'ingénierie, la fabrication et la maintenance des trains ainsi que l'entrée de la SNTF en tant que nouvel actionnaire de Cital. Mais pas seulement puisqu'en aparté, des sources crédibles proches de Cital et de Ferrovial ont précisé que la concrétisation du partenariat créateur de Cital ne sera pas le dernier. Il est en effet question du projet mis à exécution par la SNTF portant sur le développement du rail. Ce dernier, prévu par le plan quinquennal 2010-2014, a imposé l'injection de 20 milliards de dollars par le Trésor public.

Le programme porte sur la rénovation, la modernisation et le doublement des voies sur l'ensemble du réseau des voies ferrées en Algérie. Rappelons que la société Cital a été créée en 2011 pour l'assemblage et la maintenance des tramways Citadis d'Alstom destinés aux villes algériennes.

Les ambitions de Cital soutiennent l'industrialisation du pays et contribuent à dynamiser l'économie locale. Telle que révélée par les différents documents remis aux représentants de la presse nationale, la co-entreprise compte près de 200 employés, dont 90 à Annaba. Les autres collaborateurs sont répartis dans les villes d'Alger, d'Oran et de Constantine où ils assurent la maintenance des Citadis déjà en service. Pour répondre à l'augmentation de sa production, 210 Citadis à assembler pour les villes de Constantine, d'Oran, de Ouargla, de Mostaganem, de Sidi-Bel-Abbès, de Sétif, de Batna et d'Annaba, Cital prévoit de recruter des centaines de nouveaux employés.

L'usine d'Annaba, qui s'étend sur près de 46 000 m², a une capacité d'assemblage de cinq tramways par mois.

A. Bouacha

SELON L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES DE VÉHICULES

Les importations devraient rester en baisse durant les prochains mois

L'Association nationale des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A) prévoit une poursuite du recul des importations de véhicules dans les prochains mois après l'application du nouveau cahier des charges encadrant cette activité, estime le président de cette association, Sefiane Hasnaoui.

«La baisse drastique des importations va continuer d'une manière mécanique et automatique sur toute l'année 2015 car les commandes ont été arrêtées à partir de fin mars après l'entrée en vigueur du cahier des charges qui a perturbé nos planifications. Mais à partir du mois de mars 2016 les importations devraient recommencer de manière fluide», a expliqué à l'APS M. Hasnaoui.

Pour l'année 2016, M. Hasnaoui estime qu'il est difficile de donner des prévisions compte tenu des interrogations persistantes (des concessionnaires automobiles) sur les mécanismes d'application des licences d'importation et les quotas qui auront certainement, selon lui, un impact sur le volume annuel des importations.

La facture d'importation des véhicules a en effet baissé à 2,395 milliards USD durant les huit premiers mois de 2015 contre 3,455 milliards USD durant la même période de 2014, soit un recul de 1,06 milliard de dollars (-30,67%), selon les chiffres des douanes algériennes.

Ainsi, de janvier à fin août 2015, le nombre de véhicules importés a atteint 215 013 véhicules contre 281 355 unités pour la même période 2014, en baisse de 23,58%.

«Le recul drastique des importations de véhicules enregistré ces derniers mois est dû notamment à certaines mesures techniques apportées par le nouveau cahier des charges et un certain flou dans son application qui avaient pour conséquence le ralentissement du processus d'adaptation des différents modèles de véhicules à la nouvelle réglementation», relève-t-il.

Selon le président de l'AC2A, les délais d'adaptation au nouveau cahier des charges régissant l'activité du concessionnaire ont été perturbés par «l'inadéquation

de certains éléments techniques» par rapport à leur faisabilité.

Evoquant «l'inadéquation de certains éléments techniques» contenus dans le nouveau cahier des charges, le président de l'AC2A a cité comme exemple le stabilisateur de trajectoire (ESC) exigé désormais pour les grands camions, un des produits les plus demandés pour les PME, mais les fabricants ne proposent pas ce type d'équipements à ce moment.

En outre, les nouveaux équipements exigés par le cahier des charges ont des coûts très élevés.

«Ces questions techniques avec un certain flou ont ralenti l'adaptation des modèles de véhicules au cahier des charges ce qui explique le ralentissement très fort des importations», a-t-il affirmé.

M. Hasnaoui a plaidé à cette occasion pour une meilleur communication entre les professionnels (AC2A), le ministère de l'Industrie et d'autres départements ministériels comme les finances, le commerce, le transport et l'intérieur pour lever ce type d'obstacles à l'avenir.

Hausse sensible des prix des véhicules neufs

En mars dernier, un arrêté ministériel fixant les cahiers des charges relatifs aux conditions d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules a été promulgué puis actualisé en mai dernier pour assainir le marché de l'automobile qui s'est caractérisé, ces dernières années, par de profonds dysfonctionnements et pratiques illégales relevés par le ministère du Commerce dans une récente étude.

Il prévoit essentiellement de nouvelles règles et équipements de sécurité pour les conducteurs, les passagers et les piétons.

L'application de cet arrêté ministériel a causé des blocages de véhicules pendant plusieurs semaines au niveau des ports, mais ce blocage n'a pas eu d'impact sur le volume des importations déjà payées.

Cette situation a été réglée en juillet après la promulgation d'un décret interministériel, selon lui.

Le glissement de la monnaie nationale face à l'euro et le dollar, le processus de mise en conformité des véhicules au cahier des charges et l'obligation de créer des investissements industriels et semi-industriels introduite par la loi de finances 2014 auront également une influence sur les importations de véhicules en 2016, selon M. Hasnaoui.

«Nous attendons toujours le ministère de l'Industrie et des Mines pour nous donner le cadre qui nous permet d'assurer des investissements rationnels dans l'intérêt de nos entreprises, de nos emplois et pour créer de la richesse», a-t-il souligné.

Interrogé sur la hausse sensible des prix des véhicules neufs ces derniers mois, M. Hasnaoui estime que cette augmentation était due au glissement du dinar face à un panier de devises et les taxes imposées aux concessionnaires automobiles.

Ces taxes sont la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la taxe sur la contribution dans les transports et les infrastructures qui représente 1% du chiffre d'affaires ainsi que la taxe sur les véhicules neufs et la taxe d'immatriculation qui ont doublé cette année pour certains modèles de véhicules.

A cela s'ajoutent les effets de l'inflation et les coûts des équipements supplémentaires imposés par le nouveau cahier des charges.

APS

MALGRÉ LE RECUL DU MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Alliance Assurances réalise une croissance positive en 2015

La compagnie d'assurances privée Alliance Assurances s'adapte à la conjoncture économique, affichant une croissance positive au premier semestre 2015.

Dans un communiqué de presse, Alliance Assurances considère que «le recul du marché de l'automobile et la conjoncture économique font que le secteur des assurances aujourd'hui régresse de -0,1% alors qu'il progressait de +9% au premier trimestre 2014, selon les données du Conseil national des assurances (CNA) disponibles sur l'état du marché des assurances».

L'on estime, toutefois que «globalement, la production de la compagnie au premier semestre 2015 s'élève à environ 2,496 milliards de dinars, enregistrant une hausse de 2,86%, soit une croissance nette de 60 millions de dinars, par rapport au premier semestre 2014». Notons que le résultat net est de 227,12 millions de dinars pour un résultat brut de 276,35 millions de dinars. Une croissance que le premier manager de cette compagnie, Hassan Khelifati, considérera «positive» au regard de la tendance baissière du marché automobile et dans le contexte de dépréciation de la monnaie nationale.

Ainsi, Alliance Assurances «s'adapte à la situation et continue à renforcer sa solidité financière, à développer et lancer de nouveaux produits et diversifier son portefeuille clients». Une conjoncture également favorable à la compagnie au niveau de la Bourse d'Alger, le titre Alliance Assurances enregistrant une hausse de près de 10% ces dernières semaines en passant de 570 à 625 dinars. En termes d'innovation, le communiqué indique que la compagnie qui œuvre «à accentuer la proximité avec la clientèle, devenir l'assureur préféré des Algériens et être le supermarché des produits en assurance» a mis sur le marché le produit OTO PLUS KM qui permet aux clients de payer leur assurance selon le kilométrage roulé et que «de nouveaux produits sont à l'étude et seront lancés au cours du second semestre 2015».

C. B.